

Appel à subventions: Stimuler l'Innovation pour Fidéliser et Renforcer l'Interaction avec l'Audience pour les Médias Indépendants du Maghreb

Contexte

Les médias indépendants dans la région du Maghreb sont confrontés à des défis importants, notamment la répression, le manque de diversité et de viabilité économique. Ces défis entravent leur capacité à fournir des informations fiables et inclusives, essentielles pour une société démocratique et informée. Malgré ces difficultés, les médias doivent également répondre aux attentes changeantes du public et s'adapter aux nouvelles technologies de l'information et de la communication. Dans cet environnement en constante évolution, il est crucial de trouver des moyens innovants afin de fidéliser et renforcer l'interaction avec l'audience et de garantir une information de qualité. C'est dans ce contexte qu'Al Khatt et Free Press Unlimited lancent un programme de subventions avec le soutien de l'Union européenne pour soutenir des initiatives médiatiques novatrices qui encouragent la création de solutions médiatiques relatives à l'audience. Cela implique de soutenir des projets qui exploitent les nouvelles technologies et les médias sociaux pour atteindre et impliquer le public de manière efficace. Ces solutions devraient également viser à renforcer la diversité des voix médiatiques, à promouvoir l'accès à l'information et à encourager la participation citoyenne. L'objectif général du projet est de stimuler l'innovation dans les médias et le journalisme pour fidéliser et renforcer l'interaction avec l'audience.

Objectifs du Programme

Ce programme vise à :

- **Stimuler l'innovation** dans les médias pour fidéliser et renforcer l'interaction avec l'audience.
- **Soutenir les initiatives médiatiques indépendantes** pour produire un journalisme de qualité ainsi fidéliser et renforcer l'interaction avec l'audience.



- Favoriser la diversité et l'inclusion dans les médias.
- Renforcer la viabilité économique des médias.

Subvention Offerte

- **Montant** : Jusqu'à 20 000 EUR par projet. Veuillez noter que ce budget doit suivre les règles suivantes :
 - 249 euros/mois (8 mois maximum, soit 1992 EUR) sur la durée totale du projet doivent être inclus au titre de souscription mensuelle à l'outil d'analyse de l'audience "Indepth". Les organisations sélectionnées seront formées à l'utilisation de cet outil par l'association Al Khatt.
 - La subvention accordée doit faire l'objet d'un co-financement. Le montant de la subvention doit représenter maximum 70 % du projet total, les 30 % restants devant être financés par d'autres moyens (financement externe ou fonds propres). Par exemple, pour une demande de subvention de 20.000 EUR, le candidat doit soumettre un projet pour un montant total de 28.570 EUR
- **Durée** : Maximum de 8 mois
- **Nombre de projets financés** : 4 projets innovants.

Qui Peut Postuler ?

- **Bénéficiaires éligibles** : Start-ups médiatiques, incubateurs de journalisme, initiatives médiatiques innovantes, organisations de médias à but non lucratif et à but lucratif.

Les initiatives multi-pays (entre les pays cibles) et/ou les candidatures conjointes de plusieurs acteurs (médias, technologie, entreprises) sont fortement encouragées.

Les candidats doivent présenter des indicateurs de réussite clairement définis et réalistes. Il est crucial que les projets démontrent un impact tangible en faveur des publics ciblés. Bien que les projets puissent être expérimentaux, ils doivent être mesurables avec des objectifs clairement définis.

- **Critères d'éligibilité** :

Les candidats doivent opérer en Algérie, Tunisie, ou Libye mais peuvent être basés en dehors de ces trois pays.



Les candidats ne doivent pas être affiliés à un parti politique.
Une expérience préalable dans des projets médiatiques est un atout.

Types d'Activités Financées

- Innovations techniques dans les salles de rédaction.
- Développement de formats multimédias innovants.
- Activités de renforcement de l'engagement du public.

Coûts éligibles pouvant être couverts par la subvention:

- Dépenses directes (salaires)
- Achat ou location d'équipements
- Licences de logiciels, ressources de visualisation et de publication de données, frais de serveur d'hébergement/streaming...
- Dépenses directes pour : a) des échanges de connaissances/visites d'apprentissage entre pairs ; et/ou b) des activités de réseautage, y compris les frais de voyage et d'hébergement, les per diem, les assurances voyage, les frais de visa ;
- Accès à des bases de données professionnelles ou à des publications/réseaux spécifiques ;
- Frais de consultance ;
- Frais de souscription à l'outil Indepth (cela sera directement payé par FPU)

Processus de Sélection

Le comité de sélection sera composé du coordinateur principal du programme de Free Press Unlimited (FPU) et du responsable du programme Al Khatt. Le jury examinera les candidatures sur la base des critères suivants :

- Pertinence et innovation de l'idée proposée.
- Faisabilité technique et cohérence du projet.
- Impact potentiel sur la qualité du journalisme et fidélisation et renforcement de l'interaction avec l'audience .
- Portée et impact global du projet.



- Gestion des risques, diversité, inclusion, et durabilité.
- Faisabilité financière et pertinence des dépenses.

Les candidats seront informés de l'état de leur demande de subvention dans un délai maximum d'un mois après la cloture de l'appel à propositions.

Calendrier, Formation et Coaching

Les projets sélectionnés bénéficieront de :

- Octobre - Novembre 2024 : Sélection des projets, contractualisation
- Décembre 2024: Accompagnement sur les Méthodes de Conception de Projets (3 jours)
- Décembre et Janvier 2024 : Formation et Coaching pour le Modèle Économique Adapté, et suivi en ligne avec des exercices pratiques
- Janvier et Février 2024 : Sessions de mentorat individualisées et feedback réguliers
- Février et Mars 2024 : Séances de suivi a mi parcours
- Tout au long du projet : Opportunités d'Échange, de Réseautage et de Coopération

Soumission des Candidatures

Les candidats intéressés sont invités à soumettre leur dossier de candidature (en français ou en arabe) sur l'adresse mail suivante raouaa.s@alkhatt.org avant le 06 octobre 2024 (à minuit) . L'objet de l'e-mail doit inclure la mention « **Subvention d'innovation** », et les trois documents requis (proposition, calendrier des activités et budget) et toute autre information doivent être joints.

Les documents à remplir et soumettre sont disponibles sur le lien suivant : <https://drive.freepressunlimited.org/index.php/s/CLmfTG3swxpcyy>

Visibilité des Projets Financiers par l'Union Européenne



Financé par
l'Union européenne

Étant donné que ce programme est financé par l'Union européenne, les bénéficiaires sont tenus de mentionner explicitement le soutien de l'UE dans toutes les communications relatives au projet. Cela inclut la fourniture d'informations cohérentes, efficaces et ciblées, y compris du contenu visuel, pour informer divers publics, y compris les médias et le grand public, du soutien apporté par l'UE.

Dérogation dans les situations exceptionnelles : Dans des situations exceptionnelles, une dérogation aux obligations contractuelles de visibilité peut être accordée. Par exemple, des préoccupations liées à la sécurité ou des sensibilités politiques locales peuvent justifier la limitation des activités de visibilité dans certaines régions ou périodes (comme les zones de crise ou de conflit, ou durant les élections). Dans ces cas, les outils, produits, et canaux de visibilité à utiliser pour promouvoir l'action seront déterminés au cas par cas, en consultation et avec l'accord préalable de l'UE. Lorsque de telles dérogations sont acceptées, le bénéficiaire du financement de l'UE doit proposer proactivement des alternatives pour assurer une visibilité adéquate de l'UE.

